

« Un feu d'artifice intérieur »

À l'occasion de la fête de la vie consacrée, sœur Marie Cantegrit, religieuse au Bon Pasteur, témoigne de son engagement.

Quand remonte votre vocation ?

« Enfant, je voulais être sœur ou reine. Dans les deux cas, je me voyais en position d'aider les autres. À l'adolescence, la vocation s'est étouffée. Je voulais alors me marier, avoir des enfants et devenir avocate, toujours pour aider les autres ».

Êtes-vous née dans une famille très catholique ?

« Mon père était protestant et ma mère catholique. Ils ont fait un mariage œcuménique, avec un pasteur et un prêtre. Mon père s'est converti au catholicisme après ma naissance. Il est devenu directeur de collège et lycée dans l'enseignement catholique. Dans ma jeunesse, j'ai fait beaucoup de scoutisme, j'étais engagée à la Croix Rouge ».

Avez-vous eu un petit ami ?

« Oui, à 17-18 ans. Mais je sentais que j'étais attirée par quelque chose de très fort et plus profond. Les garçons ne faisaient pas le poids ».

Vous rappelez-vous le moment où la vocation s'est imposée à vous ?

« C'était le 27 août 2001, lors d'une retraite dans une abbaye des Landes, en entendant ces mots de Saint Augustin : « Je te cherchais partout et finalement tu étais au-dedans de moi ». C'était comme un appel physique, quelque chose de bouleversant. Je brûlais de l'intérieur. Je me sentais empli de cette présence de Dieu et surprise par la force de cette présence. C'était comme un feu d'artifice intérieur, bien plus fort que l'envie d'enfants. C'est là que j'ai commencé à discerner ma vocation ».

Vous étiez décidée à franchir le pas ?

« La période de discernement a duré deux ans, pendant ma licence de droit. Pendant ces deux ans, je me suis rendu compte que le désir de tout quitter était plus fort, qu'il me manquerait quelque chose dans ma vie si je ne le faisais pas ».

Quelle a été la réaction de vos parents ?

« Très mitigée. Les vocations, même dans les familles catholiques, c'est comme les autoroutes : tout le monde en veut mais pas chez soi ! Mon père me voyait déjà au carmel, derrière des grilles. Mon renoncement à la sexualité et à la maternité lui faisait peur. Mes parents ont mis deux ans à accepter l'idée que je devienne religieuse. Par la suite, ils ont cheminé. Mon père est même devenu diacre ».

Pourquoi telle congrégation plutôt qu'une autre ?

« Dans ma période de discernement, j'ai été amenée à animer une messe à la prison pour femmes de Rennes. J'ai ressenti quelque chose de très



Angers, congrégation Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, 29 janvier. Sœur Marie Cantegrit, dans l'oratoire qui fut la chambre de Sainte Marie-Euphrasie Pelletier, fondatrice de la congrégation Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, et devant le tableau qui la représente. Photo CO - Laurent COMBET.

fort : on partageait une humanité et une dignité communes. J'avais envie de leur tendre la main ».

Et vous êtes devenue religieuse au Bon Pasteur...

« Pas tout de suite. Après ma licence, j'ai fait un an de postulat, avec la communauté de Paris XIX^e. On s'occupait des sans-abri et des migrants, notamment pour l'alphabétisation. Parallèlement, je travaillais comme surveillante et je faisais de la théologie le soir. Après cette année de postulat, qui s'est terminée par un stage de trois mois à plein-temps, j'ai entamé une période de noviciat de deux ans au Bon Pasteur, à Angers ».

En quoi cela consistait-il ?

« Nous étions deux, l'autre était une psychologue angevine. La première année, on prie et on réfléchit. On avait une demi-journée d'apostolat par semaine : je travaillais avec le Genepi⁽¹⁾ à la prison. En deuxième année, on a deux stages de 4 et 2 mois en communauté. J'ai fait le premier dans un quartier difficile de Pau comme éducatrice stagiaire de

jeunes placés. Et le deuxième à Villeurbanne, à la limite de Vaulx-en-Velin, auprès de personnes sans-abri et de prostituées. Deux stages vraiment super ».

Quand avez-vous prononcé vos vœux ?

« Mes premiers vœux, ceux de jeune professe, c'était le 22 octobre 2006. Et mes vœux définitifs, le 8 décembre 2013. Vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, plus un quatrième, propre à la spiritualité de Saint Jean Eudes : « le zèle pour le salut des âmes », qui consiste à tout faire pour aider les personnes qui nous sont confiées ».

Lequel de ces vœux est le plus dur à vivre ?

« Aucun n'est difficile à mes yeux. Ils me libèrent. Dans ma vie, la seule chose qui me libère, c'est ma relation au Christ et à Dieu ».

Et comment êtes-vous devenue avocate ?

« En 2006, la congrégation m'a envoyée à Villeurbanne. Après une année d'apostolat au Nid, j'ai fait

un master carrières judiciaires et sciences criminelles. Puis je suis entrée à l'école d'avocat et j'ai eu mon diplôme fin 2010. Dans le cadre de ma formation, j'ai fait deux stages de 6 mois, l'un à Bruxelles, l'autre à Tourcoing, ce dernier auprès d'une avocate spécialisée dans les violences conjugales. Elle m'a proposé de m'embaucher. Ma congrégation a accepté. J'y suis restée deux ans ».

Enfinement, vous avez plus porté la robe d'avocate que l'habit ?

« Oui, car j'ai porté l'habit de la congrégation un mois seulement, celui qui a suivi mes vœux. Je voulais trouver mon identité de religieuse. Maintenant, je ne porte qu'une croix distinctive ».

Quelle est votre mission actuelle ?

« Après avoir passé un an à Budapest, dans des foyers pour mères cœlibataires avec enfants, je suis revenue en août 2013 à Angers, où nous accompagnons deux jeunes novices africaines. Nous épaulons aussi des femmes migrantes. Parallèlement, je travaille aussi avec

l'AAVAS, l'association d'aide aux victimes d'abus sexuels, et je poursuis mes études de théologie ».

Et votre prochaine mission ?

« Ma mission actuelle doit se terminer en juin 2016. La prochaine sera celle que me confiera notre supérieure. Peut-être comme avocate, ici ou ailleurs, mais forcément auprès des femmes et enfants en difficulté. Les 3 800 religieuses de notre congrégation ont toutes une mission identique, en France et dans 74 pays du monde, y compris la Syrie, où c'est très difficile actuellement ».

(1) Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées

REPÈRES

Novembre 1980 : naissance à Caen.
Décembre 1980 : « mon baptême ».
Mai 1989 : « ma communion ».
27 août 2001 : « l'appel de Dieu ».
8 décembre 2013 : « mes vœux ».

Le diocèse d'Angers compte 1 200 religieux et religieuses

Le diocèse célèbre aujourd'hui la fête de la vie consacrée, dans le cadre d'une année de la vie consacrée voulue par le pape François.

La vie religieuse est très présente en Anjou. Malgré une forte diminution de leur nombre, il y a encore 1 200 religieux : 1 100 femmes et 100 hommes. À comparer avec le nombre de prêtres (270). De nombreuses congrégations religieuses ont été fondées en Anjou.

10 congrégations, toutes féminines, y ont encore leur maison mère. 19 autres congrégations (11 masculines et 8 féminines) sont présentes dans le diocèse. Parmi elles, la congrégation des Sœurs missionnaires de l'Évangile, née de l'une union récente de quatre familles religieuses et à laquelle appartient désormais deux anciennes congrégations angevines bien connues sous leurs anciennes appellations : la Charité Sainte-Marie et Saint-Charles.

Certaines de ces congrégations ont essaimé dans le monde entier. Ainsi, Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, qui a compté jusqu'à 12 000 religieuses, en a encore 3 800, dans 74 pays et sur les cinq continents. Voici les dix congrégations qui ont leur maison mère dans le diocèse :
 - Augustines du Sacré-Cœur de Marie (Angers) : 74 religieuses dans le monde, 31 en Anjou.
 - Filles de la Charité du Sacré-Cœur

de Jésus (La Salle-de-Vihiers) : 762 et 180.
 - Filles du Cœur de Marie (Baugé) : 29 et 21.
 - Franciscaines de Sainte-Marie des Anges (Angers) : 406 et 15.
 - Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur (Angers) : 3 800 et 89.
 - Petites sœurs de Saint-François d'Assise (Angers) : 122 et 68.
 - Servantes des Pauvres (Angers) : 114 et 72.

- Servantes des Pauvres de Jeanne Delanoue (Saumur) : 321 et 89.
 - Sœurs de la Providence (La Pommeraye) : 370 et 174.
 - Sœurs de Sainte-Marie (Torfou) : 293 et 132.
 Il y a aussi cinq abbayes et monastères : Bellefontaine à Bégrolles (cisterciennes) ; Notre-Dame-des-Gardes (cisterciennes) ; les Bénédictines de Martigné-Briand ; les Bénédictines du Calvaire à Angers ; et le Carmel d'Angers.